



FORMULAIRE DE DECLARATION DU RISQUE MAISON INDIVIDUELLE

« DOMMAGES OUVRAGE »

« CONSTRUCTEUR NON REALISATEUR »

1- SOUSCRIPTEUR

Nom ou raison sociale :

N°, rue, bâtiment :

Code postal : Commune :

2- QUALITE DU SOUSCRIPTEUR

le souscripteur agit en qualité de ⁽¹⁾ :

v maître d'ouvrage :

v promoteur immobilier, vendeur d'immeuble à construire :

v mandataire du propriétaire de l'ouvrage ⁽²⁾ :

v autre qualité, à préciser :

Maître d'ouvrage si différent du souscripteur :

Nom ou raison sociale :

N°, rue, bâtiment :

Code postal : Commune :

3- CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION

Nom de l'affaire (appellation commerciale) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Permis de construire : N°

Date et lieu de délivrance :

L'assiette de cotisation est calculée en ajoutant le coût de l'ouvrage à construire permettant son bon fonctionnement et son raccordement aux réseaux, le coût de tous les honoraires versés aux bureaux d'études spécialisés, au bureau de contrôle, au coordinateur SPS, aux maîtres d'œuvre et/ou architectes. Ne relèvent pas de l'assiette les coûts d'échafaudages et de travaux paysagers.

Ce coût comprend :

v les travaux d'exécution, y compris ceux de viabilité, tous corps d'état : €
dont : (selon le type d'ouvrage réalisé)

- travaux de bâtiment : TTC €

- travaux de génie civil : TTC €

v les honoraires du contrôleur techniqueTTC€

v les honoraires d'architecte, ingénieurs, bureaux d'études, coordonnateurs SPS ..TTC€

Coût total prévu : TTC €

Dates prévues { - de déclaration d'ouverture de chantier
- de commencement des travaux
- d'achèvement des travaux

4- TYPE D'OUVRAGE

Description de l'opération de construction :

5- USAGE DE LA CONSTRUCTION

La construction est-elle réalisée ⁽¹⁾

- en vue de la vente :
- pour un usage locatif ou un usage propre :
- pour un usage mixte :

6- DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

6.1 Tous les travaux sont-ils de technique courante ? OUI NON

si OUI, voir « Documents à joindre »

Par travaux de technique courante, il faut entendre des travaux réalisés avec des produits ou procédés de construction :

v soit normalisés ou réputés « traditionnels », c'est à dire conformes aux dispositions suivantes :

- la réglementation fixée par les lois, décrets et arrêtés,
- les normes françaises homologuées, y compris celles portant une référence de Documents Techniques Unifiés (DTU), sous réserve que ces documents ne fassent pas l'objet d'un communiqué de « mise en observation » de la Commission Prévention Produits (C2P),
- les règles et cahiers des charges établis par les organismes professionnels du bâtiment ou les normes françaises non homologuées, sous réserve que ces documents aient été agréés par l'assureur ou acceptés par la Commission Prévention Produits (C2P),

v soit non « traditionnels », ni « normalisés » sous la double condition suivante :

- qu'ils aient fait l'objet d'un Avis Technique, favorable et en cours de validité, de la Commission ministérielle instituée par l'arrêté du 2 décembre 1969,
- qu'ils ne fassent pas l'objet d'un communiqué de « mise en observation » de la Commission Prévention Produits (C2P)

v soit ayant fait l'objet d'un cahier des charges de conception, de fabrication et de mise en œuvre qui a reçu un agrément temporaire de l'assureur, sous réserve que cet agrément temporaire soit en cours de validité à sa date de mise en œuvre du produit ou procédé.

6.2 Un contrôle technique est-il prévu ? OUI NON

Si OUI, fournir la convention de contrôle technique et le rapport de fin de phase de conception, et préciser le ou les types de mission ⁽¹⁾ : A L S PS P1 PV F Ph Th LE

Autre, à préciser :

6.3 Une maîtrise d'œuvre est-elle prévue ? OUI NON

Si OUI, est-elle ⁽¹⁾

- complète ? limitée à la direction et surveillance des travaux ?
- limitée à la conception ? limitée à l'obtention du permis de construire ?

6- DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION (suite)

6.4 Y a t-il des travaux sur existants ?

OUI

NON

Si OUI, préciser en quoi consistent ces travaux ⁽¹⁾:

- | | |
|---|---|
| - surélévation <input type="checkbox"/> | - renforcement de fondations <input type="checkbox"/> |
| - reprise en sous-œuvre <input type="checkbox"/> | - travaux sur structures porteuses <input type="checkbox"/> |
| - création de sous-sols <input type="checkbox"/> | - second œuvre <input type="checkbox"/> |
| - traitement antiparasitaire <input type="checkbox"/> | - traitement ou retrait d'amiante <input type="checkbox"/> |
| | - autres travaux <input type="checkbox"/> à préciser : |

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Valeur des existants : €

Année de construction des existants :

6.5 Une étude de sol, en rapport avec le projet, est-elle réalisée?

OUI

NON

Si OUI, fournir le rapport d'étude de sol et préciser la nature de la mission.

Les définitions des missions d'étude de sol sont les suivantes ⁽¹⁾:

- | | |
|--|---|
| G0 : exécution de sondages, essais et mesures géotechniques <input type="checkbox"/> | G3 : étude géotechnique d'exécution <input type="checkbox"/> |
| G1.1 : étude préliminaire de faisabilité technique <input type="checkbox"/> | G4 : suivi géotechnique d'exécution <input type="checkbox"/> |
| G1.2 : étude de faisabilité des ouvrages géotechniques <input type="checkbox"/> | G5.1 : diagnostic géotechnique avant, pendant ou après construction en l'absence de sinistre <input type="checkbox"/> |
| G1.3 : étude de prédimensionnement des ouvrages géotechniques <input type="checkbox"/> | |
| G2 : étude de projet géotechnique <input type="checkbox"/> | G5.2 : diagnostic géotechnique sur un ouvrage sinistré <input type="checkbox"/> |

Le souscripteur déclare que la construction est située dans une zone :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| - contaminée par les termites ou autres insectes xylophages | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - considérée comme zone à risque d'exposition au plomb | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - inondable | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - objet d'un plan de prévention des risques ou d'un arrêté de catastrophe naturelle | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |

(1) Mettre une croix dans la case correspondante..

7- REGLE DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

7.1 La maîtrise d'œuvre est-elle assumée, totalement ou partiellement, par le maître de l'ouvrage ?

OUI NON

Si OUI, indiquer :

v ses compétences :
(architecte, maître d'œuvre, BET...)

v depuis quand est exercée l'activité de maîtrise d'œuvre ?

les prestations effectuées ⁽¹⁾:

- mission complète
- conception
- direction et surveillance des travaux

Si OUI, indiquer les références du contrat et la société d'assurances :

7.2 Le maître de l'ouvrage exécute-t-il lui-même une partie des travaux ?

OUI NON

Si OUI, indiquer : lesquels ⁽¹⁾: ses compétences depuis quand il réalise ce type de travaux

- fondations, maçonnerie,
béton armé, gros œuvre
.....

- étanchéité, couverture,
- charpente, menuiserie
.....

- chauffage, climatisation,
électricité, plomberie, carrelage
.....

- autres travaux, à préciser
.....
.....

v est-il assuré pour cette activité ? OUI NON

Si OUI, indiquer les références du contrat et la société d'assurances :

8- LES INTERVENANTS PARTICIPANT A L'OPERATION DE CONTRUCTION

8.1 Maîtres d'œuvre, bureaux d'étude techniques, ingénieurs conseils TITULAIRES DU MARCHE

Maîtrise d'œuvre			
Mission	Nom et adresse de la personne réalisant la mission	Assurance de RC décennale	
		Nom de l'assureur	N° du contrat
Bureaux d'études techniques, ingénieurs conseils			
Mission	Nom et adresse de la personne réalisant la mission	Assurance de RC décennale	
		Nom de l'assureur	N° du contrat

(1) Mettre une croix dans la case correspondante

8.2 Entreprises chargées de l'exécution des travaux : entreprises TITULAIRES DU MARCHÉ

Nature des travaux	Montant des travaux	Nom et adresse	Qualification ⁽¹⁾	Assurance de RC décennale
Consolidation des sols et fondations				Assureur : N° de contrat :
Maçonnerie Béton armé				Assureur : N° de contrat :
Couverture				Assureur : N° de contrat :
Charpente				Assureur : N° de contrat :
Menuiserie				Assureur : N° de contrat :
Etanchéité				Assureur : N° de contrat :
Façades				Assureur : N° de contrat :
Plomberie				Assureur : N° de contrat :
VRD				Assureur : N° de contrat :
Isolation thermique par l'extérieur				Assureur : N° de contrat :
Chauffage Climatisation				Assureur : N° de contrat :
Electricité				Assureur : N° de contrat :
Autres, à préciser :				Assureur : N° de contrat :

(1) Préciser s'il s'agit de qualifications Qualibat, OPQCB, Qualifec ou autres, et indiquer les n° de qualification

Avant réception pour le compte de l'ensemble des intervenants

9.1. Tous risques chantiers (pour ouvrages de bâtiment ou de génie civil) OUI NON

*Garanties
demandées*

Effondrement de l'ouvrageOUI NON

Dommmages aux existantsOUI NON

Responsabilité civile du maître d'ouvrageOUI NON

Après réception pour les ouvrages de bâtiment

9.2 Dommages ouvrageOUI NON

*Garanties
Demandées*

Assurance de dommages obligatoireOUI NON

Dommmages subis par les éléments d'équipementOUI NON

Dommmages immatérielsOUI NON

Dommmages subis par les existantsOUI NON

Responsabilité décennale des constructeurs non-réalisateurOUI NON

(1) Mettre une croix dans la case correspondante

(2) Si la garantie est demandée, joindre la liste des matériels (voir « documents à joindre »)

(3) En cas de sinistre, le règlement sera effectué sur la base de ce qui est demandé.

- v Rapport de fin de phase de conception du contrôleur technique.
- v Rapport définitif du contrôleur technique.
- v Rapport d'étude de sol (si une étude de sol a été réalisée) et avis du service des carrières s'il y a lieu.
- v Permis de construire et annexes.
- v Document CERFA d'ouverture de chantier.
- v Planning du chantier.

- v Plan de masse.
- v Plan d'étage courant.
- v Plan de coupe d'élévation.
- v Plan des VRD.

- v Devis descriptifs de chaque entreprise intervenante.
- v Contrats de maîtrise d'œuvre (y compris montant des honoraires) des architectes, BET, maîtres d'œuvre.
- v Plan des existants avant et après réalisation des travaux neufs s'il y a travaux sur existants avec **surélévation, création de sous-sols, renforcement de fondations, ou suppression d'éléments porteurs.**
- v Rapport de l'expert s'il s'agit de travaux de réparation d'un sinistre.
- v Attestation d'assurance de responsabilité décennale de tous les intervenants (architectes, bureaux d'études, contrôleur technique, ingénieur conseil, entreprises...). Ces attestations doivent être **valables à la date d'ouverture du chantier** et mentionner les activités assurées.
- v Certificats de qualification Qualibat des entreprises le cas échéant.
- v Mandat du maître de l'ouvrage si le souscripteur n'est pas le maître de l'ouvrage.

- Si une garantie TRC est demandée :**

- v La liste, le descriptif, le montant de la valeur à neuf ⁽¹⁾ des ouvrages provisoires, baraques ou engins de chantier pour lesquels la garantie des dommages matériels est demandée.
- v Planning détaillé du chantier

(1) La valeur de remplacement à neuf correspond au prix d'achat TTC d'un matériel neuf semblable, augmenté des frais de transport, de montage et des taxes de douane.

(2) Cocher la case correspondante au document joint.

Dès réception, devront être communiqués à l'assureur le procès verbal de réception et, s'il y a lieu, de levées de réserves.

« Je reconnais avoir été informé(e) conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-avant, ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

J'autorise votre société à communiquer mes réponses à ses correspondants dans la mesure où cette transmission est nécessaire à la gestion et à l'exécution du contrat.

Je l'autorise également à utiliser mes réponses dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui.

Je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du correspondant du service clientèle pour toute information me concernant. »

Fait à

Le

Signature du proposant

